

**Projet de Procès - verbal**  
**du Conseil de l'Ecole Doctorale ALL**  
**Université Rennes 2**

Séance du 11 mars 2010

**Etaient présents :**

**Président de séance :**

Jean Marc POINSOT, directeur de l'Ecole Doctorale Arts, Lettres, Langues

**Représentants des établissements :**

Corinne BAYLE-GOUREAU, M. Thérèse CAM , Claire CHARLOT, Rémi LE MARC'HADOUR, Jean Yves MERIAN, Jean Pierre MONTIER, , Florence VUILLEUMIER LAURENS, Christine LE BRAS

**Représentants des doctorants :**

Nolwenn DENIZOT, Ismail EL MAAROUF

**Personnalités extérieures à l'Ecole Doctorale SHS :** Jacques TERRIERE

**Votaient par procuration :** Perig BOUJU, Vincent DUBREUIL, , Geoffrey WILLIAMS

**Etaient excusés :** Leszek BROGOWSKI, Yves GROHENS, , Eduardo PRADO DE OLIVEIRA, Michel PIERRE, , Christian RYO , Nicolas TOCQUER

**Invités :**

Sylvie BORSBOOM

**Secrétaires de séance :**

Joëlle BISSON

**Ordre du Jour**

- 1** - Approbation du PV de la séance du 5 novembre 2009
- 2**- Bilan de l'année 2009 (soutenances, mobilités) et des inscriptions 2009-2010 (statistiques)
- 3** - Bilan de l'exercice budgétaire 2009 (sous réserve de sa disponibilité par site)
- 4** - Bilan du dépôt des ARED
- 5** - Calendrier et procédure pour les allocations ministères (Contrats Doctoraux)
- 6** - examen de la charte des thèses proposées par l'UEB
- 7** - Préparation du prochain quadriennal (support : dossier d'expertise AERES de la vague A)
- 8** - Questions diverses

## 1 - Approbation du PV de la séance du 5 novembre 2009

J.M. POINSOT ouvre la séance à 14h25. Il demande si des membres souhaitent apporter des modifications au projet de Procès verbal de la séance précédente. Après prise en compte d'une modification d'orthographe du nom de M. OLIVERA, le procès verbal est adopté à l'unanimité.

## 2- Bilan de l'année 2009 (soutenances, mobilités) et des inscriptions 2009-2010 (statistiques)

J. M. POINSOT fait le bilan 2009 de l'ED ALL :

- L'ED ALL a pour établissement principal Rennes 2 et comme établissements secondaires l'UBO et l'UBS
- L'ED ALL compte **241** étudiants inscrits :
  - > 180 doctorants inscrits sur le site de Rennes 2 (75%)
  - > **44** doctorants inscrits sur le site de l'UBO(18%)
  - > **17** doctorants inscrits sur le site de l'UBS ( 7%)
- L'ED ALL fédère des unités de recherche à Rennes 2, à l'UBO et à l'UBS dans les domaines tels que les Arts, l'Histoire de l'art, les lettres, les langues et civilisations, les Sciences du Langage...

Le taux d'encadrement en ALL est de 2.8 doctorants par encadrant pour un nombre total de 86 encadrants sur l'ED.

	TOTAL	PR	PREM	MCF HDR	MCFCS
TOTAL	86	<b>68</b>	3	13	2
UHB	62	49	2	9	2
UBO	19	14	1	4	
UBS	5	4		1	

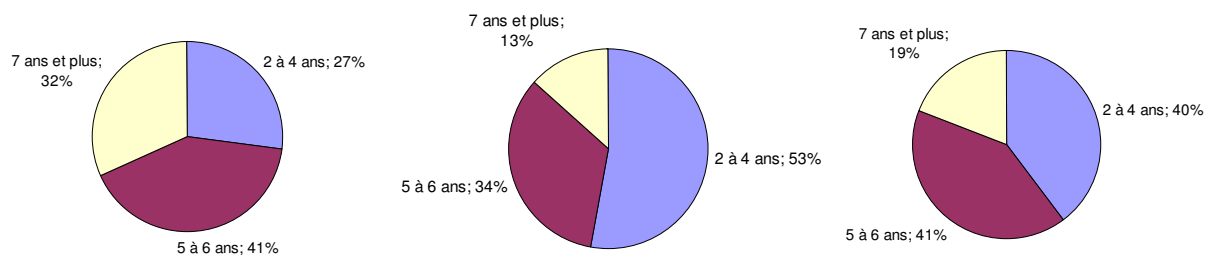
Il présente ensuite le bilan des inscrits par unité de Recherche

Année inscription	ERIMIT	CELAM	HCA	APP	ACE	LIDILE	TOTAL R2	UBO CECGIHCTI	UBS HCTI	Total 506
1981	1						<b>1</b>			
2003		2	3	1			<b>6</b>			
2004		1	9	1	1	1	<b>13</b>			
2005	5	4	5	2	2		<b>18</b>			
2006	6	8	4	2	3	1	<b>24</b>			
2007	5	7	4	8	2	1	<b>27</b>			
2008	8	10	4	11	6	1	<b>40</b>			
2009	13	19	8	4	4	3	<b>51</b>		5	
2010									1	
Total	<b>38</b>	<b>51</b>	<b>37</b>	<b>29</b>	<b>18</b>	<b>7</b>	<b>180</b>	44	17	241

Les soutenances sont en hausse, comme le nombre d'inscrits, il faut donc rester sur cette progression.

	Thèses				HDR				total
	UBO	UBS	R2	Total ALL	UBO	UBS	R2	Total ALL	soutenances
<b>2006</b>			22				2		
<b>2007</b>			26				3		
<b>2008</b>	2	0	27	<b>29</b>	2	0	1	<b>3</b>	<b>31</b>
<b>2009</b>	6	2	21	<b>29</b>	-	-	6	<b>6</b>	<b>35</b>
<b>2010</b>					1				

### Évolution de la durée des thèses à Rennes 2



Durées des thèses	2004		2006		2008	
	Nb thèses	en %	Nb thèses	en %	Nb thèses	en %
2	2	3,0	2	3,8	2	2,9
3	4	6,1	8	15,1	6	8,8
4	12	18,2	18	34,0	19	27,9
5	15	22,7	6	11,3	11	16,2
6	12	18,2	12	22,6	17	25,0
7	13	19,7	6	11,3	11	16,2
8	6	9,1	0	0,0	2	2,9
9		0,0	1	1,9		
10		0,0				
11	2	3,0				
<b>Moyenne</b>	<b>5,6</b>		<b>4,8</b>		<b>5,1</b>	
<b>Total</b>	<b>66</b>		<b>53</b>		<b>68</b>	

J. M. POINSOT fait ensuite le bilan sur les financements de thèse obtenus par doctorants ALL :

Année	Nom	Prénom	Type	Directeur	Laboratoire
2007	Medina	Cécile	Cifre	M.Rinn	HCTI UBO
2007	Dupeyrat	Jérôme	Alloc M	L.Brogowski	APP
2007	Lemonnier	Grégory	Ens M	I.Langlet	CELAM
2007	Monjarret	Elise	Alloc M	R.Saez	ERILAR
2007	Aoustin	Agathe	Ared	J.Y. Andrieux	HCA
2008	Braguier	Laurey	ENS M	R.Saez	ERIMIT
2008	Chemmacherry	Jane	ENS M	E.Baneth	ACE
2008	Marouf	Ismail	Alloc	G. Williams	HCTI
2008	Le Bastard	Gwenola	Alloc M	B. Tadie	ACE
2008	Lerichomme	Lise	Alloc M	C.Viart	APP
2008	Raby	John	Alloc M	L.Brogowski	APP
2008	Moreau	Tiphaine	Ared	B;Lançon	HCTI UBO
2009	Becue	Aurélien	Contrat doctoral	Bouju	CELAM
2009	Etemad Kasaeyan	Emilie	Contrat doctoral ENS	Bouju	CELAM
2009	Guyot	Damien	Contrat doctoral	G.Glorieux	HCA
2009	Tazartez	Chloé	Contrat doctoral Fléché	Bouju	CELAM
2009	Vennemann	Aline	Contrat doctoral	Maier	ERIMIT

Pour ce qui concerne l'appel Postdoc de l'Université Rennes2, J. M. POINSOT rappelle que le post doctorat doit être une fonction didactique dans l'unité de recherche et que pour en faire bénéficier un maximum d'unités de recherche, le contrat de 6 mois est maintenu.

Il présente ensuite les différentes aides obtenues par les doctorants All pour les mobilités internationale :

**Au titre des Aires Culturelles université Rennes 2:**

Nom Prénom	Labo d'origine	Labo d'accueil	dates	Montant
Curtet, Johanni	HCA	Mongolie	2008-2009	2700
Carrée, Roland	APP	Italie	2008-2009	1200
Pouzet, Isabelle	CELAM	Mexique	2008-2009	2250
Morin, Louise	APP	Moscou	2009-2010	2500
Pointeau, Noémie	ERIMIT	Mexique	2009-2010	1400
Bervas, Céline	CELAM	Italie	2009-2010	1000
Garcia, Frédéric	ERIMIT	Brésil	2009-2010	1400
Le Gallic, Jeanne	APP	Algérie	2009-2010	800

**Bourse de cotutelle Université RENNES 2 :**

Année	Nom	Prénom	Titre	Equipe R2	Université
2010	Gustavino	Berenice	La critique d'art en Argentine et ses rapports avec la tradition critique française pendant les années 1960	HCA	La Plata Argentine

**Mobilités Sortantes Rennes Metropole et CDI :**

Nom, Prénom	Labo d'origine	Labo d'accueil	dates	Organisme de prise en charge
Cousteix	CELAM		4 mois 2007-2008	Rennes Métropole
Gustavino, Berenice	HCA		2009	CDI
Durana,	ERIMIT		2009	CDI
Monjarret, Elise	CELAM		2010	CDI
Braguier, Laurey	CELAM		2010	CDI
Curtet, Johanni	HCA		2010	CDI
Pointeau, Noémie	ERIMIT		2010	CDI

### Mobilité entrante CDI :

Nom, Prénom	Origine	Labo d'accueil	Dates de séjour	Financement
Raymond, Dominique	Canada	Celam	Sept.-novembre 2008	4000
Wylczeck, Patrycja		APP	Sept 2008- janvier 2009	5500
Siegelbaum, Sami	Irvine	HCA	Sept-novembre 2009	3800
Mandola		Lidile	5 mois en 2010	4000

R. LE MARCHADOUR fait remarquer qu'il y a peu de demandes de mobilité entrante.

L'université Rennes 2 a mis en place deux actions nouvelles pour le soutien aux doctorants :

- Soutien à la publication scientifique des doctorants : une somme de 5000 euros a été attribuée à un projet collectif pour l'Unité Arts Pratiques et poétiques , Publication des actes de la journée doctorales APP du 23 oct 09
- Séminaires interdisciplinaires : création d'un laboratoire junior nommé le CALEM avec la participation de EPAER Lyon, l'UBS, des unités de Recherche ACE, APP, HCA de l'université Rennes 2. A ce titre participation de 2500 euros.

I. LE MAAROUF trouve le montage interdisciplinaire intéressant, et que ces actions devraient faire développer des formations de haut niveau transdisciplinaires.

### **3 - Bilan de l'exercice budgétaire 2009 (sous réserve de sa disponibilité par site)**

Ce point est reporté au prochain conseil

### **4 - Bilan du dépôt des ARED**

J.M. POINSOT fait part de sa déception sur le peu de dossiers déposés

Acronyme	Titre	Unité de recherche	Directeur de recherche	Etablissement
APA	L'art dans la presse et ses acteurs	HCA EA	Jean-Marc Poinot	Rennes 2
MUSIQUES	Musiques de Bretagne: sémiotique des discours de représentation	HCTI EA 4249	Michael Rinn	UBO

Il incite les unités pour déposer des sujets l'an prochain.

## **5 - Calendrier et procédure pour les allocations ministères (Contrats Doctoraux)**

J.M. POINSOT explique qu'au jour du conseil, le ministère n'a pas encore fourni les instructions concernant les contrats doctoraux fléchés.

L'an passé, pour ce dispositif, l'ED ALL a fait remonter deux sujets, et a obtenu deux financements. L'examen et la sélection des sujets proposés au ministère se fait en fonction des thématiques et du contenu scientifique du dossier.

J.M. POINSOT propose le planning 2010 :

### **Calendrier 2010 relatif aux contrats doctoraux pour les ED ALL et SHS**

#### **Contrats fléchés**

- Diffusion des dossiers à compléter le
- Transmission des dossiers par les directeurs d'unités de recherche (1 seule par équipe) auprès de Joëlle Bisson pour le
- Examen et classement par le bureau de l'ED
- Saisie par Joëlle Bisson des sujets retenus sur Siredo au plus tard le 4 avril 2010

#### **Contrats ordinaires**

- Diffusion des dossiers de candidature après le retour des dossiers fléchés
- Transmission des dossiers (2/3 dossiers maximum) par les Directeurs des unités de recherche (version numérique et papier) à Joëlle Bisson avant le 30 avril 2009 à 17h00
- Publication des sujets sur les différents sites internet avant le 15 mai 2010
- Composition des commissions pour l'élaboration des critères d'attribution des allocations (par le conseil du 17 mai à Brest)
- Date limite de soutenance des masters 2 : le 23 juin 2010
- Transmission des noms des candidats classés par les directeurs d'unités à Joëlle Bisson pour le 25 juin
- Audition des candidats le 5 juillet 2010 à Rennes 2
- Réunion d'interclassement le 9 juillet à Rennes 2

J.Y. MERIAN explique la complexité du choix des sujets au sein de son équipe et demande la remontée d'au moins 3 sujets.

J.M. POINSOT précise que les sujets doivent être publics, ouverts, convaincants, et non sur mesure pour un candidat. L'ED SHS a proposé la remontée de 2 sujets par unité de Recherche, le tri et le choix devant se faire au sein de l'unité.

Le prochain conseil devra examiner les critères de sélection. Il aura lieu le 17 mai à Brest.

La commission d'audition réunie à Rennes le 5 juillet, sera composée du directeur, des directeurs adjoints, des 4 directeurs des unités de Recherche Rennes 2 membres du conseil (L. BROGOWSKI, J.P. MONTIER, J.Y. MERIAN, C. CHARLOT).

En conseil SHS, il a été proposé de faire participer à la commission un membre extérieur du conseil et un représentant des doctorants.

M. TERRIERE donne son accord pour participer à la commission d'audit du 5 juillet.  
Le représentant des doctorants sera désigné pour le prochain conseil.

## **6 - examen de la charte des thèses proposées par l'UEB**

J.M. POINSOT présente le projet de la charte des thèses UEB.

Suite à l'évaluation nationale des chartes des thèses (juin 2009), et après discussions longues, en application des remarques de la confédération des jeunes chercheurs et bilan AERES, le CDI propose une charte des thèses et demande les avis des Ecoles Doctorales.

Les établissements doivent valider les chartes, ce texte est donc proposé pour avis.

Cette charte est large et chaque ED doit apporter des précisions au sein d'un règlement intérieur. Les membres du conseil ne souhaitent pas mentionner cela dans la charte des thèses comme cela a été proposé par les membres de CED SHS.

## **7 - Préparation du prochain quadriennal (support : dossier d'expertise AERES de la vague A)**

J.M. POINSOT présente les éléments fournis aux experts AERES :

*La qualité d'une école doctorale s'apprécie au travers de son programme d'action, de sa mise en œuvre et des résultats obtenus. Pour mener à bien cette évaluation, l'AERES s'appuie sur un certain nombre de critères :*

*la qualité des unités de recherche (dont l'évaluation est faite par la section des unités) ;*

*la qualité de la valorisation de la recherche faite par les unités rattachées à l'école doctorale : contrats industriels, brevets... ;*

*l'existence d'une politique scientifique fixée par la direction de l'école avec des priorités affichées : projets transdisciplinaires intra ou inter écoles doctorales, accompagnement d'équipes émergentes... et, plus généralement, explicitation des procédures de répartition des allocations de recherche ;*

*le fonctionnement du conseil scientifique et pédagogique : qualité des membres extérieurs provenant du monde socio-économique, qualité des membres étrangers, rôle effectif du conseil, qualité des débats, nombre de réunions... ;*

*la qualité du recrutement, de l'accueil et du suivi des doctorants, en particulier l'existence et l'application d'une charte des thèses ;*

*l'organisation d'enseignements thématiques et en particulier ceux relatifs à la formation complémentaire, scientifique, culturelle et à l'ouverture sur le monde économique ;*

*l'organisation de l'insertion des doctorants : participation aux doctoriales, l'existence d'un observatoire de suivi des docteurs... ;*

*la politique d'ouverture nationale et internationale, le nombre de thèses en cotutelle, la présence de membres étrangers dans les jurys de soutenance... ;*



*la durée des thèses et leur valorisation : publications, brevets... ;*

*la politique des mentions ;*

*le nombre de thèses encadrées par directeur de thèse ;*

*le flux moyen annuel des thèses soutenues en regard des inscriptions en thèse ;*

*la part des financements de thèses autre que celle des allocations habituelles du ministère de la Recherche : allocations ACI/AMN/AMX, collectivités locales, BDI, CIFRE, contrats industriels, ministère des Affaires étrangères... ;*

*le nombre de thèses sans financement ;*

*le placement des docteurs dans le monde de la recherche (académique et industrielle), de l'entreprise (hors secteur recherche), la création d'entreprises innovantes...*

Compte tenu de ces critères, il informe que le formulaire de dérogation est à faire évoluer en incluant un argumentaire plus développé pour justifier l'accès en 4<sup>ème</sup> année ou plus.

Les directeurs d'unité devront inciter les doctorants à participer aux doctorales et à faire remonter plus de candidatures. Il précise qu'il existe un « marché internationale du doctorat » : beaucoup de Brésiliens viennent en France en SHS ou ALL car la formation doctorale est insuffisante au Brésil.

Pour ce bilan AERES, les directeurs d'unité devront adresser à l'ED les publications de l'unité :

Publications pendant la thèse	)
Publications après la thèse,	) pour les doctorants et docteurs
Catégorie AERES, nombre par catégorie	) 206/2010

La politique des mentions doit être réfléchie : Le conseil scientifique de l'université Rennes 2 doit être saisi sur le maintien de la mention félicitations (47% des thèses obtiennent les Félicitations). Une réunion avec les responsables des unités de Recherche est prévue.

R. LE MARCHADOUR trouve que la suppression de cette mention peut être dangereuse. J.M.POINSOT précise que si cette décision est prise, il sera clairement affiché que l'Université RENNES 2 ne délivre pas de félicitations. Rien ne dit qu'on aboutira à la suppression de cette mention, on pourrait arriver à une recommandation (10% par exemple)

C. CHARLOT pense que lorsqu'il y a peu d'encadrants, l'Université se pénalise car le doctorant s'inscrit alors dans une autre université.

J.M. POINSOT alertera le vice président Recherche sur cette remarque car la politique de l'université doit être cohérente mais s'il y a des situations très particulières, des dérogations peuvent être accordées par le CS.

I. LE MAAROUF demande à connaître les relations entre l'ED et le directeur de thèse

J.M. POINSOT lui répond de se référer à la charte des thèses. Le directeur de l'ED n'a pas de lien hiérarchique avec le directeur de thèse.

Il attire l'attention des directeurs de thèse sur les difficultés de non réinscription des doctorants. Le décret relatif aux contrats doctoraux prévoit la mise d'une commission qui gère l'arbitrage entre le doctorant et l'institution.

**- Questions diverses**

Pas de questions diverses. La séance est levée à 17h30.